



Nice, le 6 novembre 2020

LETTRE OUVERTE AU DDFIP DES ALPES-MARITIMES

Monsieur le Directeur,

Le Président de la République a annoncé, le 28 octobre 2020, la mise en place d'une nouvelle période de confinement qui doit permettre d'enrayer l'explosion des contaminations au COVID-19 dans notre pays.

En effet, les pouvoirs publics et le corps médical confirment que la situation est beaucoup plus préoccupante qu'au printemps dernier.

Dans son message du 30 octobre publié sur Ulysse, le Directeur Général précise que « l'objectif est de limiter le plus possible les déplacements et les occasions de contacts ».

Pour autant ces mesures de confinement ont été considérablement allégées par rapport à celles en vigueur lors de la première vague.

Ainsi, l'ensemble des services publics dont les agents des Finances Publiques doivent assurer l'intégralité de leurs missions y compris l'accueil du public.

Or il nous semble que l'urgence absolue doit plutôt être à la protection des agents.

Pour nos organisations syndicales nationales, et dans ce contexte de très forte incertitude, la priorité n'est pas à la mise en œuvre de vos réformes et au lancement d'opérations de restructurations d'ampleur qu'une très large partie des personnels rejette toujours.

Cela a été signifié au DG par le biais d'une lettre ouverte qui lui a été adressée le 2 novembre dernier.

De la même façon, dans les Alpes-Maritimes, **nous vous demandons l'abandon immédiat de toutes les réformes, notamment les opérations prévues pour le tout début de l'année, ou à minima leur suspension et le report des instances prévues pour en débattre, en particulier le CTL convoqué le 16 novembre prochain.**

En effet, comment imaginer qu'une telle instance, avec un ordre du jour aussi chargé et des sujets abordés aussi importants, puisse se tenir dans de bonnes conditions au moyen d'une simple audioconférence ?

Notre conception d'un dialogue social constructif et de qualité n'est pas celle-là et nous espérons que vous la partagez. En tout cas c'est ce qui transparaît habituellement dans votre discours.

Le contexte est suffisamment anxiogène pour les agents. Leurs charges de travail, leurs contraintes et les retards accumulés du fait de la crise sanitaire, mais également le manque de personnel dans les services, sont déjà suffisamment lourds à gérer pour ne pas encore en rajouter.

Leur imposer ces restructurations, regroupements de services et déménagements dans la période, est à minima contre-productif, voire scandaleux et indigne.

Où est donc la justification de l'urgence à mettre en œuvre cette réforme du NRP et à convoquer ce CTL dans des conditions intenable ?

La véritable urgence est plutôt de se concentrer sur les priorités gouvernementales actuelles de sécurité sanitaire des agents.

Si vous restiez sur vos positions, le message envoyé à vos agents et leurs représentants serait perçu comme un très mauvais signal, proche du mépris.

Les trop nombreux messages de remerciements adressés aux agents pour leur engagement ne suffisent plus, voire commencent à fortement les irriter. Encore plus compte tenu du passif accumulé ces derniers mois.